

Modules obligatoires
Généraux pour le Badge de Bois
et le nœud Cabestan violet

- MVT – 0001** Structure et organisation du Mouvement scout
- MVT – 0002** Principes fondamentaux du scoutisme
- MVT – 0003** Programme des jeunes (Méthodologie)
- MVT – 0005** Adultes dans le scoutisme
- ANI – 0015** Les principes d'une communication efficace
- ANI – 0016** Le travail d'équipe
- GES – 0001** Attitude et éthique de l'animateur et du gestionnaire
- GES – 0002** La sécurité, la prévention et la gestion des risques

Modules obligatoires et spécifiques pour l'obtention
du Badge de Bois

- ANI – 0001** Pédagogie des 7-8 ans Garçons
- ANI – 0002** Pédagogie des 7-8 ans Filles
- ANI – 0003** Pédagogie des 9-11 ans Garçons
- ANI – 0004** Pédagogie des 9-11 ans Filles
- ANI – 0005** Pédagogie des 11-14 ans Garçons
- ANI – 0006** Pédagogie des 11-14 ans Filles
- ANI – 0007** Pédagogie des 14-17 ans
- ANI – 0008** Pédagogie des 18-25 ans
- ANI – 0009** Stage pratique en animation
- ANI – 0010** Créer et intervenir dans un groupe
- ANI – 0011** Les intentions de l'animation
- ANI – 0012** Réaliser et évaluer son animation
- ANI – 0013** Les thématiques
- ANI – 0014** Les rassemblements, les jeux et les chants
- ANI – 0015** Les principes d'une communication efficace
- ANI – 0016** Le travail d'équipe
- ANI – 0017** Pédagogie des techniques
- ANI – 0018** Méthodes et principes d'animation
- ANI – 0019** Activités animatives
- ANI – 0020** Camps et sorties
- MVT – 0004** Le monde du loisir
- MVT – 0006** Symboles et tradition
- GES – 0003** Les aspects légaux de la fonction d'animateur
- CPC – 0001** Les besoins et les caractéristiques des enfants et adolescents
- CPC – 0002** Les enfants sont tous pareils dans leurs différences
- CPC – 0003** Saines habitudes de vie et développement psychomoteur

**1 parmi les
8 modules**

30 modules requis pour obtenir un Badge de Bois,
dont 5 optionnels

Modules obligatoires et spécifiques pour l'obtention
du nœud de Cabestan violet

- GES – 0004** Pouvoirs, rôles et responsabilités des administrateurs
- GES – 0005** Gestion des ressources adultes
- GES – 0006** Animation de réunions et procédures d'assemblée
- GES – 0007** Structure juridique et règlements généraux
- GES – 0008** Planification stratégique
- GES – 0009** Gestion des conflits
- GES – 0010** Bien s'outiller pour communiquer
- GES – 0011** Comment lire les états financiers d'un organisme
- GES – 0012** Planification financière – outils pour la gestion
- GES – 0013** Gestion d'un groupe et d'un district scout
- GES – 0014** Le financement des organismes à but non lucratif
- GES – 0015** Le marketing pour les organismes à but non lucratif
- GES – 0016** Recrutement et sélection des bénévoles
- GES – 0017** Motivation et encadrement des bénévoles
- GES – 0018** Stage pratique en gestion

27 modules requis pour obtenir un Nœud de Cabestan violet,
dont 4 optionnels



GUIDE DU FORMATEUR
ET
CAHIER DU PARTICIPANT
DPF-0001 Dossier Personnel de
Formation

Ce module est préparatoire à la démarche de formation et n'est pas crédité. Il s'accompagne du formulaire DPF-0001 Annexe / formulaire pour l'ouverture du Dossier Personnel de Formation



Septembre 2011

www.scoutsducanada.ca

Modules optionnels

CPC – 0004	Accueil et intégration de jeunes handicapés
CPC – 0005	Eduquer aujourd'hui
CPC – 0006	Jeunes en difficulté
GES – 0019	Organisation d'un rassemblement
GES – 0020	Matériel et équipement
GES – 0021	Publier un périodique scout
MVT – 0007	Coéducation enfants (7-11 ans)
MVT – 0008	Coéducation adolescents
MVT – 0009	Développement spirituel
MVT – 0010	Agent de développement spirituel
MVT – 0011	Histoire du Mouvement scout
MVT – 0012	Scoutisme international
MVT – 0013	Scoutisme et environnement
MVT – 0014	Scoutisme et parents
MVT – 0015	Recrutement et accueil des jeunes
TEC – 0001	Camping d'été
TEC – 0002	Activité d'hiver
TEC – 0003	Camping d'hiver léger
TEC – 0004	Camping d'hiver lourd
TEC – 0005	Secourisme
TEC – 0006	Orientation (carte, boussole et GPS)
TEC – 0007	Communication JSLO/JOTI
TEC – 0008	Nature : Flore et faune
TEC – 0009	Scoutisme marin

Contenu du module

Dossier personnel de formation

	Page
Préface	3
1. Lexique	4
2. Introduction au module	10
3. Les exigences de l'engagement de l'adulte dans le scoutisme	12
4. Votre nouvelle tâche d'adulte dans le scoutisme	13
5. Le programme national de formation de l'Association des scouts du Canada	15
6. Le processus de formation	20
7. Profil des modules	28
8. Le parcours de formation en animation pour l'obtention du Badge de Bois	34
9. Le parcours pour l'obtention du Nœud de Cabestan violet	36
10. Le parcours du formateur	38
11. Pédagogie des techniques	39
12. Référence	39

Avertissement

Les documents de l'Association des Scouts du Canada sur la formation modulaire sont destinés à la formation des jeunes et des adultes de l'Association. Bien qu'ils fassent référence à des politiques et à des règlements de l'Organisation mondiale du Mouvement scout et de l'Association des Scouts du Canada, ils **ne remplacent pas ces politiques et règlements officiels et ne sauraient être interprétés comme tels.**

Ce module de formation scout a été conçu à l'usage des membres, jeunes et adultes, de l'Association des Scouts du Canada engagés dans un processus de formation structuré.

Il peut être reproduit à des fins de formation ou de documentation pourvu que la source soit mentionnée.

©2011, Association des Scouts du Canada

Où s'inscrit ce module dans les parcours de formation?

Le module **DPF – 0001** s'inscrit à l'étape 1, dans le parcours de formation des animateurs et des gestionnaires. C'est un module obligatoire qui permet de débiter un des parcours de formation du Programme national de formation de l'Association des Scouts du Canada,

Ce module doit être le **premier module à être suivi de manière à ce que l'apprenant puisse ouvrir son dossier de formation.** Il ouvre son dossier en complétant le formulaire qui est rattaché à ce module.

Il est à noter que **ce module ne compte pas dans le nombre de modules qui est requis pour l'obtention de tout brevet.**

Ce module s'accompagne de l'annexe intitulé DPF-0001 Annexe / formulaire pour l'ouverture du Dossier Personnel de Formation. À l'aide de ce module, vous serez en mesure de procéder à l'ouverture de votre dossier de formation en utilisant le formulaire approprié.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître le Programme national de formation de l'Association des Scouts du Canada avec ses différents parcours de formation, dans le but d'assumer, avec compétence et efficacité, des tâches rattachées à une fonction de l'Organisation.

OBJECTIFS PARTICULIERS

1. Découvrir les connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires à l'accomplissement d'une tâche dans le scoutisme.
2. Connaître le but, les objectifs et le contenu du Programme national de formation de l'Association des Scouts du Canada.
3. Faire reconnaître ses compétences et ses acquis.
4. Choisir un parcours de formation en fonction de la tâche à accomplir.
5. Définir les moyens et fixer les échéances pour compléter ce parcours.

TEMPS REQUIS POUR DISPENSER LE MODULE DPF-0001 DOSSIER PERSONNEL DE FORMATION

Pour livrer de manière interactive, dynamique et intéressante la totalité du contenu du module **DPF – 0001 Dossier Personnel de Formation**, le formateur devra prévoir au moins 2,5 heures, soit 150 minutes. En bas de ce temps, il sera impossible au formateur de passer au travers l'ensemble du contenu.

Ce module doit être donné en une seule séance afin de faciliter la compréhension des apprenants.

L'Association des Scouts du Canada pourrait remettre la validité de la réussite d'un module pour un apprenant si, après vérification, elle considère que le temps pris pour transmettre les informations contenu dans le guide du formateur n'est pas proportionnel à la matière qui doit être transmise selon le temps qui est prédéterminé pour un module donné. Dans ce module-ci, **DPF - 0001 Dossier Personnel de Formation**, le temps minimalement nécessaire pour passer au travers du contenu est de 150 minutes, soit 2,5 heures.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

Préface à lire par les formateurs qui vont donner la formation DPF-0001 / Dossier Personnel de Formation

Ce **guide du formateur**, qui inclut exceptionnellement le cahier du participant, est le document de base et de référence que doit **utiliser toute personne** qui, dans le cadre du Programme national de formation de l'Association des Scouts du Canada, **désire donner le module de formation DPF-0001 / Dossier Personnel de Formation à titre de formateur**.

Ce guide contient dans l'ordre présenté, les éléments suivants :

- Où s'inscrit le module dans les parcours de formation de l'Association;
- L'objectif général du module;
- Les objectifs particuliers du module;
- Le temps requis pour dispenser le module;
- Le contenu du module;
- Les pédagogies complémentaires proposées;
- L'évaluation formative du module;
- Les références.

Contrairement à tous les autres modules de formation du Programme national de formation de l'Association des Scouts du Canada, ce module ne contient qu'un seul document au lieu de deux, soit un pour le formateur et un autre pour les apprenants. Le formateur doit donc remettre ce guide aux apprenants, celui-ci faisant office de cahier du participant.

L'Association des Scouts du Canada, compte sur vous afin que puissiez **transmettre avec passion et dynamisme**, le module **DPF-0001 / Dossier Personnel de Formation** de manière à ce que nos apprenants soient les meilleurs. Lors des États généraux du scoutisme tenu en 2005 et 2006, tous ont convenu que la qualité de notre scoutisme passait, entre autres, par la qualité de nos sessions de formation. Au-delà des contenus de nos modules, c'est toute la manière de donner les modules qui sont un enjeu afin que les membres ressortent enrichis et enthousiasmés des sessions de formation. À titre de formateur, vous devenez un acteur important de la réussite de notre programme de formation qui vise à former les meilleurs animateurs et gestionnaires qu'il soit. Nul doute qu'à titre de formateur vous devenez un modèle sur qui bon nombre de personnes vont se référer.

D'avance l'Association des Scouts du Canada vous remercie de votre dévouement et d'être à la hauteur de ce que nous attendons d'un formateur en offrant un service de qualité à tous ceux que vous formerez.

Bonne formation.



1. Lexique

Animateur : Toute personne, jeune ou adulte, qui intervient directement auprès des jeunes, et qui est responsable d'activités animatives.

Membre en apprentissage : Se dit de toute personne, jeune ou adulte, qui est engagée dans un processus de formation structuré tant qu'il n'a pas obtenu son brevet terminal, et ce, dans un parcours donné.

Adultes dans le scoutisme : Titre de l'approche mondiale des ressources adultes préconisée par l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS). Les « adultes dans le scoutisme » sont les membres de l'organisation qui sont les dispensateurs du Programme scout qui, lui, est destiné aux jeunes.

Animation : Fonction qui peut s'exercer aussi bien auprès des adultes qu'auprès des jeunes; série de modules identifiés par les lettres ANI.

Badge de bois : Brevet mondial de compétence en animation scoute, constitué de 3 éléments : du Nœud de Gilwell (remis à fin de l'étape 2), d'un foulard de couleur grège (remis à fin de l'étape 3) et d'un collier de cuir avec 2 bûchettes (remis à fin de l'étape 4). C'est lors de la quatrième et dernière étape que le membre, au terme des 30 modules du parcours complet en animation, dont l'un est un stage pratique en animation, reçoit un collier à 2 bûchettes mettant ainsi un terme à son parcours de formation en animation. Les différents éléments du Badge de bois sont attribués par l'Association des Scouts du Canada aux membres, jeunes ou adultes, suite à la réussite des différentes étapes du parcours de formation en animation.

Brevet terminal : Reconnaissance officielle au terme d'un cycle ou parcours complet de formation.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

Collier de 4 Bûchettes : Brevet universel de compétence en formation scout, qui témoigne que la personne qui porte un collier à 4 bûchettes est en mesure de former des animateurs et des gestionnaires en y apportant la spécificité scout. Le collier à 4 bûchettes est remis à la fin du parcours de formation des formateurs au terme de 14 modules.

DAFA : Diplôme d’Aptitude aux Fonctions d’Animateurs. En réussissant 15 des 16 modules de la seconde étape du parcours de formation des animateurs et l’examen théorique se rattachant au DAFA, l’apprenant se verra remettre un diplôme du **Conseil québécois du loisir (CQL)** et une épinglette se portant au-dessous du nœud de foulard. Seuls les membres dont leur district est agréé DAFA peuvent se prévaloir de ce service. Le DAFA est donc intégré à même le parcours de formation des animateurs.

Dirigeants : Terme désignant les personnes qui ont été élues à des postes stratégiques de notre organisation, que ce soit au palier national ou celui d’un district reconnu, et qui reçoivent leur légitimité par les membres qu’ils représentent. Les dirigeants sont les membres des conseils d’administration de l’Association et des districts reconnus.

Formateur adjoint : Membre, habituellement adulte, engagé dans le processus de formation des formateurs de l’Association des Scouts du Canada et ayant complété la moitié du parcours de formation, soit 8 premiers modules de formation. Un Nœud de Tisserand est remis au membre qui réussit ces 8 modules, témoignant ainsi de son expertise en matière d’élaboration de formation et ses compétences en ce qui concerne la transmission des connaissances

Formateur breveté : Membre, habituellement adulte, ayant complété le parcours de formation des formateurs au complet, soit 14 modules de formation. Suite à la réussite du parcours, le formateur breveté reçoit un collier de 4 bûchettes, signe reconnu par l’Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS), aux personnes ayant complété, avec succès, leur parcours de



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

formateur scout. Seul un formateur breveté peut procéder à la validation des apprentissages ou à la reconnaissance d'acquis d'un membre apprenant. Il le fait en apposant sa signature, à côté du module approprié, dans le dossier personnel de formation (DPF-0001) de l'apprenant. Une fois reconnue, elle est en mesure d'attester la réussite de modules de formation en animation et en gestion à des membres en apprentissage.

Formation modulaire : Système de formation composé de modules de formation ayant chacun un titre, une numérotation alphanumérique et des objectifs spécifiques, divisé en 6 grands thèmes qui s'inscrivent dans 3 parcours de formation : formation des animateurs, formation des gestionnaires et formation des formateurs. Ce système permet d'acquérir des compétences en suivant un ou des parcours composés d'une succession de modules.

Formateur technique : Personne ayant complété les 8 premiers modules de formation, du parcours de formation des formateurs, et qui a aussi réussi sa formation théorique et pratique dans une discipline de plein air donnée. Un Nœud de Tisserand est remis au membre qui réussit les 8 modules de la formation des formateurs, témoignant ainsi de son expertise en matière d'élaboration de formation et ses compétences en ce qui concerne la transmission des connaissances.

Formation modulaire : Système de formation consistant à acquérir des compétences en suivant un parcours de formation composé d'une succession d'ensemble de modules.

Jeune : Personne à qui est destiné le Programme scout. Un jeune dans le Mouvement scout peut être d'âge adulte, puisque la proposition éducative du Programme scout s'adresse aux jeunes qui sont âgés de 7 à 25 ans.

Gestion : Fonction recouvrant diverses tâches ou responsabilités qui peuvent être exercées à tous les niveaux de l'organisation scoute; série de modules identifiés par les lettres GES.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

Nœud de Tisserand : Brevet identifiant les formateurs techniques et les formateurs adjoints qui se destinent à devenir formateur breveté. Il est attribué après avoir réussi les 8 premiers modules du parcours de la formation des formateurs.

Parcours de formation : Ensemble de modules déterminé qui est nécessaire de réussir afin d'obtenir un brevet terminal. Il y a 3 parcours de formation à l'Association : animation, gestion et formateur.

Programme de formation : Ensemble des politiques et des contenus s'appliquant à la formation des membres de l'Association des Scouts du Canada, jeunes et adultes.

Le programme de formation de l'Association des Scouts du Canada se subdivise en trois sous-programmes :

- la formation des animateurs;
- la formation des gestionnaires;
- la formation des formateurs.

Réseau québécois des ressources en formation (RQRF) : 12 modules du parcours de formation des gestionnaires peuvent se voir bonifier d'une attestation provenant du RQRF, si ces modules sont dispensés par des formateurs reconnus par le Conseil Québécois des Loisirs (CQL). Dans l'étape 2 du parcours de formation des gestionnaires, il y a 1 module qui correspond au RQRF, 7 à l'étape 3 et 4 dans la dernière étape. Seuls les districts ayant des formateurs reconnus par le RQRF du CQL peuvent émettre des attestations. Les formations du RQRF sont donc intégrées à même le parcours de formation des gestionnaires.

Responsable d'adultes : Rôle dévolu à certains adultes de l'organisation scoute ayant d'autres adultes sous leur responsabilité directe. Exemples: responsable d'unité, chef de groupe, président de groupe, commissaire, responsable de comité ...



2. Introduction au module

Le Programme national de formation de l'Association des Scouts du Canada (ASC) s'inspire et s'arrime à la Politique mondiale de l'Organisation Mondiale du Mouvement scout (OMMS) intitulé « Adultes dans le scoutisme ». C'est une approche globale qui concerne la gestion et le management des ressources adultes, qu'elles soient bénévoles ou rémunérées.

C'est une approche systématique de la gestion des ressources adultes destinée à accroître l'efficacité et la motivation des adultes auxquels incombent des tâches de gestion et d'animation, afin d'offrir aux jeunes un meilleur programme. C'est aussi une manière d'outiller les personnes qui contribuent au développement de l'organisation scout afin qu'elles puissent agir et intervenir de manière efficace.

Bien qu'il soit possible à un jeune qui est chez les scouts aînés, dans le cadre de sa progression scout, de bénéficier du Programme national de formation, tout comme il est aussi possible à un jeune de plus de 16 ans qui désirent faire son DAFA d'en profiter également, le Programme de formation de l'ASC est particulièrement axé sur la croissance et le développement des adultes dans le Mouvement scout quelle que soit leur fonction. Il est toutefois primordial de se rappeler que le scoutisme est destiné aux jeunes, qu'il est à leur service. C'est un mouvement de jeunesse dans lequel des adultes orientent et soutiennent les jeunes. À cet effet, nous dirons que les adultes sont les dispensateurs de services, tandis que les jeunes en sont les bénéficiaires.

Le développement et la mise en œuvre du programme des jeunes exigent l'engagement actif d'un grand nombre d'adultes compétents qu'il faut outiller afin qu'ils puissent assumer avec diligence leurs responsabilités. Ces adultes se doivent de maîtriser des éléments essentiels pour assumer avec compétence leurs mandats. Pour être efficaces, ils doivent, à la fois, être en mesure de connaître (savoir), d'appliquer (savoir-faire) et d'entrer en relation avec les autres (savoir être).



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

Pour ce faire, l'Organisation doit les soutenir dans leur service afin de les doter d'aptitudes et des compétences nécessaires à leurs tâches, et ce, chaque fois que c'est nécessaire jusqu'au jour où ils quitteront le Mouvement. L'Association les soutient, en particulier, en leur offrant un service de formation continue de qualité.

Le présent module a été conçu d'abord en vue de vous faire découvrir l'importance de votre tâche dans le scoutisme et le service de formation, que met à votre disposition notre organisation, afin de vous soutenir. En compagnie d'un formateur adjoint ou breveté, vous découvrirez les connaissances, les aptitudes et les attitudes qui sont nécessaires en animation ou en gestion scout. Cette découverte vous permettra d'identifier :

- vos forces actuelles qui vous seront reconnues;
- les forces que vous vous proposerez d'acquérir pour mieux accomplir votre engagement.

Votre désir d'acquérir de nouvelles forces se concrétisera par l'élaboration d'un plan personnel de formation, que vous seul êtes en mesure de préciser, selon:

- le (les) poste (s) que vous occupez déjà ou les postes que vous serez appelé à occuper;
- les tâches que vous assumez déjà ou que vous serez appelé à assumer;
- vos goûts et intérêts;
- les besoins dans votre milieu;
- votre disponibilité.

À la fin de ce module, vous aurez défini votre itinéraire de formation scout, conduisant à l'obtention d'une ou des reconnaissances de compétence en animation ou en gestion scout.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

3. Les exigences de l'engagement de l'adulte dans le scoutisme

Lors de votre recrutement, on vous a probablement expliqué que :

- le scoutisme est un mouvement mondial d'éducation pour les jeunes, qui complète de façon extraordinaire l'école et la famille;
- le scoutisme est une méthode qui fait appel à l'engagement personnel envers un idéal de vie exprimé par la Promesse et la Loi scoute;
- le scoutisme est un mouvement d'éducation par l'action et la participation avec les autres.

Plusieurs adultes n'ont pas eu, dans leur jeunesse, l'avantage de faire partie d'une unité scoute et sont donc en droit de se poser certaines questions :

- Quelles sont les attentes envers moi comme adulte bénévole?
- Que puis-je faire pour aider les jeunes et le scoutisme?
- Si je ne suis pas un animateur ni un gestionnaire de profession, qu'est-ce que je peux faire pour me rendre utile?

Comme dans toute entreprise, il est normal que chacune des personnes nouvellement engagées veuille en savoir un peu plus long sur l'organisme qui l'engage.

Exercice

Si vous ne l'avez pas déjà fait lors de votre recrutement, allez sur le site Web de l'Association des Scouts du Canada (www.scoutsducanada.ca) afin de vous familiariser avec le contenu du site. Vous y découvrirez plusieurs informations qui vous seront utiles tout au long de votre engagement. D'ailleurs, nous vous invitons à le consulter régulièrement afin d'être à l'affût des nouvelles et des nouveautés. Plus particulièrement, pour les besoins de ce module, nous vous recommandons de lire attentivement les 2 dépliants suivants qui sont accessibles sur le site Web de l'Association des Scouts du Canada :

- PDA - 01 - 02 Adultes : rôles et responsabilités
- PRO - 01 - 01 Le scoutisme c'est...



4. Votre nouvelle tâche d'adulte dans le scoutisme

Un adulte peut être appelé à occuper différents postes à divers niveaux au fil des années. Cela se traduit généralement par servir en animation auprès des jeunes ou en gestion, selon les besoins d'un groupe scout, d'un district et même au palier national.

Qu'est-ce que je dois savoir et être capable de faire pour être un animateur scout compétent et vraiment efficace auprès des jeunes ?

Je dois :

- connaître les fondements, les principes, la structure et l'esprit du scoutisme;
- comprendre le rôle des « adultes dans le scoutisme »;
- connaître la réalité, les besoins et les contextes sociaux dans lesquels évoluent les jeunes afin d'ajuster ses interventions et animations à la réalité que vivent les jeunes;
- comprendre le Programme des jeunes et tout particulièrement la méthode scoute pour pouvoir l'appliquer à des jeunes dans un groupe d'âge donné;
- posséder des compétences personnelles en animation pour travailler d'une manière positive et constructive avec des jeunes et d'autres adultes;
- posséder des compétences personnelles de gestion pour planifier, mettre en œuvre, gérer et évaluer un programme qui puisse contribuer au développement personnel des jeunes;
- avoir une forme physique satisfaisante pour être en mesure de suivre les jeunes dans les activités;
- connaître le rôle des gestionnaires dans le scoutisme et l'interdépendance qu'ils ont avec les animateurs, de manière à ce qu'animateurs et gestionnaires puissent travailler de pair.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

Qu'est-ce que je dois savoir et être capable de faire pour être un gestionnaire scout compétent, un responsable d'adultes efficace?

Je dois:

- connaître les fondements, les principes, la structure et l'esprit du scoutisme;
- comprendre le rôle des « adultes dans le scoutisme »;
- comprendre les besoins des animateurs afin de les soutenir dans leur service;
- connaître la réalité, les besoins et les contextes sociaux dans lesquels évoluent les jeunes afin d'ajuster ses interventions de gestion à la réalité que vivent les jeunes;
- connaître les principes de base du Programme des jeunes et tout particulièrement la Méthode scout;
- accomplir la tâche qui m'est confiée au sein d'une équipe en compagnie d'autres gestionnaires scouts;
- connaître le rôle des animateurs dans le scoutisme et l'interdépendance qu'ils ont avec les gestionnaires, de manière à ce qu'animateurs et gestionnaires puissent travailler de pair.



5. Le Programme national de formation de l'Association des scouts du Canada

L'Association des scouts du Canada est mandatée par l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) pour offrir une formation structurée à tous ses membres, jeunes et adultes. Le programme national de formation de l'Association se subdivise en trois sous-programmes:

1. la formation des animateurs et animatrices;
2. la formation des gestionnaires de groupe, de district et nationaux, c'est-à-dire : administrateurs, secrétaires, responsables de dossiers spéciaux et de projet, etc....;
3. la formation des formateurs.

5.1. Les objectifs de la formation des animateurs

La formation des animateurs vise à habiliter les personnes qui **accompagnent, encadrent, animent et conseillent** les jeunes à mieux jouer leur rôle en développant leurs connaissances, leurs aptitudes et attitudes qui sont nécessaires et spécifiques à leur tâche.

Accompagner des jeunes signifie notamment les connaître, les écouter et les comprendre. Les **encadrer** suppose d'être en mesure de leur donner un environnement sécuritaire et garder le contrôle du groupe de jeunes qui nous est confié. Les **animer** sous-entend donner la vie au groupe, c'est-à-dire, notamment, de faire jouer et chanter les jeunes. Les **conseiller** signifie les aider à cheminer vers les objectifs de développement du scoutisme au moyen de la méthode scout.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

5.1.1. Objectifs généraux

- comprendre les fondements, les principes, la structure et l'esprit du scoutisme. Ces éléments se retrouvent dans les modules de formation ayant l'acronyme **MVT**, signifiant la spécificité scoute;
- comprendre les besoins des jeunes dans leur environnement particulier. Ces éléments se retrouvent dans les modules de formation ayant l'acronyme **CPC**, signifiant connaissance psychosociale de la clientèle;
- développer les aptitudes à utiliser le Programme des jeunes, c'est-à-dire les moyens du scoutisme. Ces éléments se retrouvent dans les modules de formation ayant l'acronyme **MVT**, signifiant la spécificité scoute;
- développer des compétences personnelles d'animateur scout pour intervenir d'une manière positive et constructive avec des jeunes. Ces éléments se retrouvent dans les modules de formation ayant l'acronyme **ANI**, signifiant les outils et technique d'animation;
- développer des compétences personnelles qui permettront de planifier, mettre en œuvre, gérer et évaluer le Programme des jeunes de sorte qu'il contribue au développement personnel des jeunes. Ces éléments se retrouvent dans les modules de formation ayant l'acronyme **GES**, signifiant les outils de gestion et de management.

5.1.2. Objectifs particuliers reliés aux tâches

- agir en tant que modèle aux yeux des jeunes sur le plan des principes et des valeurs du scoutisme;
- faire connaître aux jeunes, par l'histoire du Mouvement et de son fondateur, les valeurs et principes se rattachant au scoutisme;
- appliquer le Programme des jeunes à un groupe d'âge donné selon les normes, politiques et règlements de l'Association des Scouts du Canada en se référant, entre autres, aux manuels pédagogiques et documents officiels émanant de l'Association;



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

- avoir un comportement et des attitudes éthiques, en particulier en présence des jeunes ;
- être un modèle pour les jeunes, à titre d'animateur.

5.1.3. Reconnaissance de compétence dans le parcours animation

Le sous-programme de formation destiné à former des animateurs conduit à la reconnaissance d'une compétence dans le scoutisme comme animateur scout. Le symbole en est le Badge de bois. Ce Symbole est constitué des 3 éléments suivants :

- le Nœud de Gilwell, remis à la fin de l'étape 2 du parcours de formation en animation;
- Un foulard de couleur grège (beige), remis à la fin de l'étape 3;
- Un collier de cuir avec 2 bâchettes, remis à la fin de l'étape 4.

Les différents éléments du Badge de bois sont attribués par l'Association des Scouts du Canada aux membres, jeunes ou adultes, suite à la réussite des différentes étapes du parcours de formation en animation. C'est lors de la quatrième et dernière étape que le membre, au terme des 30 modules du parcours complet en animation, dont l'un est un stage pratique en animation, reçoit un collier à 2 bâchettes mettant ainsi un terme à son parcours de formation en animation.

5.2. Les objectifs de la formation des gestionnaires

La formation des gestionnaires vise à habiliter les personnes à mieux jouer leur rôle en développant leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs attitudes en lien direct avec leur fonction. Ce rôle consiste principalement à :

- assumer des responsabilités de gestionnaire au niveau d'un groupe, d'un district ou au niveau national;



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

- gérer les ressources humaines, financières et matérielles de façon efficace et dans l'esprit du Mouvement scout.

5.2.1. Objectifs généraux

- connaître les fondements, les principes, la structure et l'esprit du scoutisme. Ces éléments se retrouvent dans les modules de formation ayant l'acronyme **MVT**, signifiant la spécificité scout;
- connaître le rôle des animateurs dans le scoutisme et l'interdépendance qu'ils ont avec les gestionnaires afin d'être en mesure de bien communiquer et travailler en équipe. Ces éléments se retrouvent dans les modules de formation ayant l'acronyme **ANI**, signifiant les outils et technique d'animation;
- connaître, comprendre et appliquer la politique Adultes dans le scoutisme. Ces éléments se retrouvent dans les modules de formation ayant l'acronyme **MVT**, signifiant la spécificité scout;
- assumer adéquatement des responsabilités au sein d'une équipe de travail (conseil, comité, commissariat). Ces éléments se retrouvent dans les modules de formation ayant l'acronyme **GES**, signifiant les outils de gestion et de management;
- avoir un comportement et des attitudes éthiques. Ces éléments se retrouvent dans les modules de formation ayant l'acronyme **GES**, signifiant les outils de gestion et de management.

5.2.2. Objectifs particuliers reliés aux tâches

- gérer avec compétence des ressources adultes, bénévoles et rémunérées;
- gérer avec compétence des ressources matérielles;
- gérer avec compétence des ressources financières;
- planifier, organiser et gérer des activités;



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

- assurer des communications efficaces :
 - sur le plan interne entre les divers niveaux de l'organisation,
 - sur le plan externe avec le public.

5.2.3. Reconnaissance de compétence dans le parcours gestion

Le sous-programme de formation des gestionnaires conduit à la reconnaissance d'une compétence dans le scoutisme comme gestionnaire dans le scoutisme.

Le symbole en est le Nœud de Cabestan violet qui est remis à la fin de la 4^{ième} et dernière étape de parcours de formation des gestionnaires. Celui-ci est précédé par 2 autres symboles nommés aussi Nœud de Cabestan, ayant toutefois des couleurs différentes, soit le bleu (fin de l'étape 2) et le vert (fin de l'étape 3).

Le Nœud de Cabestan bleu est remis après la réussite de la seconde étape du parcours de formation en gestion, tandis que le nœud de couleur vert est remis, quant à lui, suite à la réussite de l'étape 3. Un brevet et une carte de compétence lui sont alors remis.

5.3. Exercices

- Essayez de faire le lien entre les rôles décrits ci-dessus et la ou les tâche (s) que vous accomplissez ou accomplirez sur le terrain;
- Regardez l'ensemble des modules offerts pour atteindre vos objectifs dans l'accomplissement de votre tâche;
- Faites-vous expliquer les deux brevets de reconnaissance de compétence et les reconnaissances intermédiaires.



6. Le processus de formation

6.1. Un processus modulaire

Le processus de formation dans lequel vous vous engagez est modulaire. C'est-à-dire qu'il est composé d'une série de modules à compléter pour obtenir des reconnaissances et des brevets, dits terminaux. L'Association des Scouts du Canada privilégie le système de formation modulaire parce qu'il permet de reconnaître les expériences et les acquis antérieurs ou futurs, en lien avec les modules du Programme national de formation de l'Association des Scouts du Canada.

Bien que les parcours de formation, qu'ils soient en animation, en gestion ou pour les formateurs, soient définis en terme de nombre et de type de modules à faire, il n'en demeure pas moins que chaque personne qui s'engage, jeunes ou adultes, dans ce processus de formation a la possibilité de personnaliser, en partie, son parcours de formation en fonction de ses besoins, de ses tâches, de sa disponibilité et de son rythme d'apprentissage. Cela peut se faire entre autres, par une série de modules nommés optionnels

Dans ce système, chaque apprenant est invité à réussir des modules de formation. Chaque module de formation constitue un champ d'apprentissage déterminé. Il faut réussir un certain nombre de modules pour obtenir une reconnaissance ou un brevet terminal. Certains modules sont théoriques, d'autres sont plus pratiques et exigent des expériences sur le terrain. Nous verrons plus loin comment se présentent les modules.

6.2. Ouverture du dossier

Votre dossier est ouvert quand vous avez rempli la section des renseignements personnels qui se trouve à la cinquième page du formulaire **Dossier Personnel de Formation (DPF)** en annexe à ce module de formation.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

L'objectif avec les reconnaissances d'acquis et les équivalences est de reconnaître les connaissances et compétences que vous possédez déjà dans un domaine donné.

Ainsi, vous n'aurez pas besoin de suivre à nouveau une formation dans ce domaine, car il est possible de vous faire créditer vos compétences acquises.

Il appartient à un formateur breveté de vous reconnaître ces acquis ou les équivalences. Avant de demander une reconnaissance d'acquis ou une équivalence, il est important de prendre connaissance des modules qui correspondent aux domaines concernés. Le formateur appelé à reconnaître vos acquis peut vérifier votre compétence ou vos connaissances à l'aide des objectifs des modules. Dans certains cas, il faudra vous préparer en fournissant, comme mentionné précédemment, des attestations d'expériences ou de formations, des lettres de recommandation, des évaluations d'employeur ou des documents que vous avez produits.

Bien qu'il est de l'intérêt de l'apprenant à se faire reconnaître ses acquis et ses équivalences dès le début de sa formation scout dans le cadre du Programme national de formation de l'Association des Scouts du Canada, il n'en demeure pas moins qu'en tout temps l'apprenant peut réclamer qu'un formateur breveté puisse procéder à une reconnaissance d'acquis ou une équivalence, si l'apprenant est en mesure de fournir les documents et les preuves témoignant de la maîtrise des objectifs qui sont rattachés au(x) module(s) ciblé(s) par le processus de reconnaissance et d'équivalence. La possibilité de se faire reconnaître, en tout temps, lors de ses parcours de formation scout de acquis ou des équivalences est des plus intéressantes pour ceux qui sont toujours aux études ou dans un processus de formation continue, par exemple avec leur employeur.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

Dans les parcours de formation en animation et en gestion tous les modules (65) peuvent être accrédités comme réussis par une reconnaissance d'acquis. Pour ce qui est du parcours de formation des formateurs, sur les 14 modules, 10 peuvent être reconnus par une reconnaissance d'acquis.

En ce qui concerne les équivalences, 39 des 65 modules des parcours en animation et en gestion peuvent être reconnus comme réussis avec l'aide d'un processus d'équivalence. Pour ce qui est du parcours de formation des formateurs, sur les 14 modules, 8 peuvent être reconnus par une équivalence.

Une fois que le formateur breveté accrédite une équivalence ou une reconnaissance d'acquis, il l'indique dans le Dossier Personnel de Formation (DPF – 0001) de l'apprenant, en indiquant la date de la reconnaissance et en y apposant sa signature.

6.4. Choix du parcours de formation

En supposant que vous demandiez, avant de débiter votre formation scoute, que nous puissions reconnaître vos acquis et équivalences, vous serez invité à choisir votre parcours de formation. Ce choix peut comporter plusieurs aspects:

- choix d'un ou de deux parcours (animation, gestion ou animation et gestion combinée);
- choix de modules optionnels, selon l'approche de votre district;
- choix d'un ordre ou d'une séquence d'apprentissage;
- choix d'une ou de formules pédagogiques;
- choix d'activités de formation.

C'est ainsi que vous pourrez :

- déterminer, en tenant compte de vos fonctions dans l'Organisation, si vous ne vous concentrez que sur un seul parcours de formation (animation ou gestion) ou si vous décidez de cheminer à même les deux parcours simultanément;



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

- déterminer si vous préférez suivre votre formation individuellement (selon la formule du tutorat), en groupe (selon la formule des sessions) ou selon une combinaison des deux. Bien que les districts soient invités à offrir toute une gamme de services afin d'accommoder les membres qui sont en apprentissage, il se peut, pour des raisons d'effectifs, de ressources financières ou de pédagogie, que votre district ne puisse offrir toutes ces possibilités;
- s'inscrire à des sessions où certains modules seront proposés;
- choisir les premiers modules à étudier;
- indiquer les modules nécessaires à l'exécution de vos tâches;
- participer à des stages d'intégration des apprentissages requis;
- à partir des délais déterminés pour compléter chacun des parcours de formation (36 mois pour ceux en animation et gestion et 18 pour la formation des formateurs brevetés), choisir la durée du processus qui vous convient et votre rythme d'apprentissage.

Il est à noter que certains de ces choix peuvent être limités en raison d'un manque de ressources au niveau local. De toute façon, un formateur breveté pourra vous conseiller afin de vous aider à faire des choix avisés.

Note. Il n'est pas nécessaire de faire un choix complet tout de suite. Le processus modulaire permet de revoir périodiquement ses choix et d'en faire de nouveau selon les circonstances.

6.5. Évaluation et attestation des modules réussis

Quand vous avez complété un module, un formateur breveté doit en attester la réussite par une signature dans votre **Dossier Personnel de Formation DPF-0001**. Cette signature atteste d'une évaluation. Il ne faut pas craindre cette étape, car, dans le système modulaire, l'évaluation est formative. S'il y a des lacunes, vous serez invité à les combler, à l'intérieur des



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

délais déterminés pour chacun des parcours de formation, et non à recommencer ce que vous avez fait. Un refus d'attestation ne signifie pas l'échec, c'est un appel à faire quelques efforts de plus pour réussir; c'est même en quelque sorte un encouragement à persévérer.

Tel que nous l'indique la Politique mondiale concernant la gestion des Ressources adultes, « adulte dans le scoutisme », l'évaluation est une étape incontournable afin d'améliorer nos façons de faire et la qualité de nos services. Conséquemment évaluer la compétence et la connaissance des jeunes et des adultes qui sont dans un processus de formation, ne peut que nous aider à titre d'organisation nationale sérieuse, à augmenter la qualité du scoutisme que nous désirons offrir.

Particulièrement pour le Badge de bois (brevet terminal en animation scoute), qui est une distinction reconnue mondialement par l'OMMS et, tout comme pour le DAFA et les 12 modules se rattachant au RQRF, qui sont des reconnaissances sociales balisées par des paramètres que l'Association ne contrôle pas, il est important de nous assurer que les détenteurs de ces brevets ou attestations aient les compétences réelles pour porter les distinctions qui se rattachent à ces formations.

6.6. Délais pour compléter les différents parcours de formation

Pour chacun des parcours de formation, que ce soit la formation des formateurs, la formation des gestionnaires ou la formation des animateurs, incluant le DAFA, il y a un délai qui est déterminé pour compléter sa formation.

Pour terminer le parcours de formation en animation menant au Badge de bois, ce délai est de 36 mois à partir du premier module qui est suivi dans le parcours. Il en est de même pour le parcours de formation en gestion menant au Nœud de Cabestan violet.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

Pour terminer le parcours de formation des formateurs techniques, menant au Nœud de Tisserand, ce délai est de 12 mois. Tandis que pour les formateurs brevetés, le délai maximal pour terminer sa formation, afin d'obtenir son collier à 4 bûchettes, est de 18 mois.

Pour ce qui est du DAFA, qui est constitué de 15 des 16 modules de l'étape 2 du parcours de formation en animation, le délai pour compléter et réussir son DAFA est de 18 mois, incluant le stage pratique. La durée moyenne d'un parcours de formation en animation ou en gestion se situe entre 18 et 30 mois pour un adulte qui n'aurait aucun acquis reconnu.

6.7. Reconnaissances

Normalement, vous n'avez pas à demander vos reconnaissances ou vos brevets. Quand vous avez réussi un certain nombre de modules, votre district vous remet les reconnaissances appropriées. Le district est directement responsable de l'attribution de l'épinglette DAFA, du Nœud de Gilwell, du foulard grège (beige) et des Nœuds de Cabestan bleu et vert.

L'Association des Scouts du Canada est responsable, quant à elle, des brevets terminaux et de la formation des formateurs. Elle fait l'attribution du brevet Badge de bois accompagné d'un lacet de cuir orné de 2 bûchettes, du Nœud de Cabestan violet accompagné d'un brevet terminal, du Nœud de Tisserand et du collier de cuir à 4 bûchettes. Pour les formateurs techniques et les formateurs brevetés, les signes sont accompagnés d'un brevet terminal.

6.8. Carte de compétence et mise à niveau

Pour chaque brevet terminal émis par l'Association des Scouts du Canada, en même temps, une carte de compétence sur laquelle nous y retrouvons la date d'émission et une date d'expiration est aussi délivrée.

Form area with 20 horizontal lines for notes.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

7. Profil des modules

7.1. Le contenu d'un module

Pour chacun des modules des parcours en animation et gestion nous avons conçu 2 documents. L'un étant spécialement destiné aux formateurs et l'autre étant conçu pour les apprenants, jeunes et adultes.

Le document destiné aux apprenants, nommé Cahier du participant, contient les éléments clés du module. Dans chacun, vous y trouverez les éléments essentiels qu'il faut retenir. Ils sont conçus selon un modèle uniforme. Chacun des cahiers comporte :

- un titre;
- un numéro d'identification sous forme alphanumérique;
- des objectifs d'apprentissage : objectif général et objectifs particuliers;
- un sommaire;
- un contenu allégé, issu du guide du formateur;
- des références (sources et ressources);
- un processus d'évaluation formative.

Chacune des pages des cahiers du participant sont divisées en 2, de telle sorte qu'il y a deux colonnes. Une colonne contient les concepts clés à retenir tandis que dans l'autre, nous y retrouvons des lignes pour permettre aux participants de prendre des notes lors des formations.

Quant au document destiné aux formateurs, soit le Guide du formateur, il est largement bonifié d'explications et de contenus par rapport au cahier du participant. Les guides ont été conçus selon un modèle uniforme et contiennent, pour faciliter le travail des formateurs, les éléments suivants :

- un titre;
- un numéro d'identification sous forme alphanumérique;



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

- des objectifs d'apprentissage : objectif général et objectifs particuliers;
- Le temps minimalement requis pour dispenser le module;
- un sommaire;
- un contenu détaillé;
- la pédagogie (ou moyens pédagogiques) suggérée pour faciliter le travail du formateur;
- des références (sources et ressources);
- un processus d'évaluation formative.

Chacune des pages des guides sont divisées en 2, de telle sorte qu'il y a deux colonnes. Une colonne contient le contenu, les informations et les renseignements à transmettre aux participants. Dans la colonne de gauche, nous y trouvons une séquence pédagogique suggérée avec une liste d'activités à faire pour rendre la formation théorique intéressante, dynamique et pratique.

Pour la personne qui désire faire sa formation en tutorat, nous lui remettons également le cahier du participant. Le fait qu'une personne décide de suivre un module dans le cadre d'un tutorat ne réduit en rien la durée et les exigences requises pour que le formateur considère le module ayant été réussi. Le tutorat n'est pas une voie rapide pour aller plus vite dans son parcours de formation avec un contenu allégé de la matière à assimiler, c'est un procédé pédagogique différent de la formation en groupe, afin de rejoindre des personnes, qui sans ce service, ne pourraient suivre de formation. Le contenu, le temps requis et l'ensemble des moyens pédagogiques qui sont proposés dans les guides du formateur sont utilisés de la même manière qu'ils le sont dans la formation en grand groupe.

Seuls les cahiers des participants seront accessibles sur le site Web de l'Association. Les guides des formateurs seront remis, en format électronique, aux formateurs lors de leur formation et aux responsables des ressources adultes des districts reconnus et à leur responsable de formation.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

7.2. Six séries de modules

Les modules sont regroupés en six séries :

ANI :	relatif à l'animation des jeunes
CPC :	relatif à la connaissance psychosociale de la clientèle
FOR :	relatif à la formation des formateurs
GES :	relatif à la gestion et au management
MVT :	relatif à la spécificité scout
TEC :	relatif à des techniques plein-air ou de spécialités connexes aux activités de plein-air

Il est à noter que DPF – 0001, qui est le module que vous lisez actuellement, bien qu'il possède un titre et une identification alphanumérique, n'est pas comptabilisé dans les différents parcours de formation et, conséquemment, ne peut compter comme un module de réussi. Ce dernier doit être considéré comme étant la clé qui vous ouvre la porte sur le Programme national de formation de l'Association des Scouts du Canada. Ce module est rattaché à un formulaire d'ouverture de dossier.

7.3. Des modules obligatoires pour tous

Chacun des parcours de formation des animateurs et des gestionnaires sont divisé en 4 étapes, dont la première est communes aux deux parcours. Cette première étapes est constituée de 3 modules, soit :

MVT 001	Structure et organisation du Mouvement scout
MVT 002	Principes fondamentaux du scoutisme
MVT 003	Éléments clés et essentiels du programme des jeunes

Les étapes suivantes, afin de former les gens rapidement selon les tâches qu'ils devront assumer, sont constituées de modules, qui dans l'ensemble sont prédéterminés. Il y a 22 modules sur 27 qui sont obligatoires dans les étapes 2, 3



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

et 4 du parcours de formation menant au Badge de bois. Pour ce qui est du parcours de formation en gestion, dans les étapes 2, 3 et 4, c'est 20 modules sur 24 qui sont obligatoires.

Pour ce qui est du parcours de formation des formateurs, les 14 modules qui sont divisés en 2 étapes sont tous obligatoires. Il n'y a aucun module optionnel dans ce parcours.

7.4. Des modules optionnels

Une série de modules optionnels, selon le profil ou le but choisi par l'adulte ou le jeunes en apprentissage, de l'intérêt qu'il porte à certains sujets et la ou les fonctions qu'il est appelé à assumer, permettront de compléter l'itinéraire de formation exigée pour l'obtention du brevet visé.

Dans le parcours en animation, nous retrouvons 5 modules optionnels, soit : 2 à l'étape 3 et 3 à l'étape 4. Pour ce qui est du parcours de formation en gestion nous retrouvons 1 module à l'étape 2, 1 module à l'étape 3 et 2 à l'étape 4

Le choix des modules optionnels est laissé à la discrétion du district. Si le district ne détermine pas le ou les modules à faire, c'est au participant de choisir, dans la liste des modules optionnels qui sont reconnus par l'Association.

Avec la possibilité qu'ont les districts de soumettre des modules afin qu'ils soient reconnus comme modules optionnels, il est à noter que la liste des modules optionnels est constamment en évolution. À cet effet, la liste officielle des modules optionnels qui sont reconnus par l'Association des Scouts du Canada est celle qui se retrouve sur le site Web de l'Association (www.scoutsducanada.ca).



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

7.5. Des modules qui nous permettent aussi de recevoir des reconnaissances sociales

Dans le parcours de formation en animation, à la deuxième étape, 15 des 16 modules sont rattachés au DAFA (**D**iplôme d'**A**ptitude au **F**onction d'**A**nimateurs), permettant ainsi aux membres de l'Association, à même leur parcours de formation en animation scoute, de pouvoir aller chercher une reconnaissance sociale reconnue dans le monde du loisir et de l'éducation.

Les membres, dont leur district a adhéré au programme du DAFA et qui est agréé, en suivant les 15 modules en question et en réussissant l'examen théorique et le stage pratique en animation pourront recevoir l'épinglette DAFA. Épinglette se porte sous le nœud de foulard.

Les modules en lien avec le DAFA sont identifiés au résumé du parcours en animation par un « * » pages 33 et 34.

Dans le parcours de formation des gestionnaires, nous avons quelques choses de similaires avec le Réseau québécois des ressources en formation (**RQRF**). En effet, 12 des 27 modules du parcours de formation des gestionnaires sont rattachés au programme du **RQRF**. Ainsi, dès qu'une personne assiste à une de ces formations et que celle-ci est donnée par un formateur reconnu par le **RQRF**, l'apprenant va recevoir une attestation en même temps qu'elle recevra son Nœud de Cabestan correspondant à l'étape accomplie. La répartition des 12 modules, à travers les 4 étapes du parcours de formation en gestion se distribuent ainsi :

Étape 2 : 1 module

Étape 3 : 7 modules

Étape 4 : 4 modules

Ces modules sont identifiés au résumé du parcours en gestion par un « * » aux pages 36 et 37.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

7.6. Ordre d'acquisition des modules

Bien qu'il soit possible de commencer un parcours de formation en animation ou en gestion à n'importe quelle étape et avec n'importe quel module, ce n'est certes pas la meilleure façon de vivre son parcours de formation de manière à obtenir rapidement les reconnaissances se rattachant à chacune des étapes.

Le nombre de modules réussi ne suffit pas pour se voir reconnaître une étape réussie. Les modules qui sont ciblés doivent aussi être tenus en compte. Considérant que la réussite d'une étape précédente est requise pour obtenir une

reconnaissance supérieure, les structures des parcours de formation en animation et en gestion, qui sont suggérées, demeurent celles qui sont les plus appropriées. Elles le sont d'autant plus que certains sujets sont une suite logique d'un module qui en a précédé un autre dans le parcours.

La même logique s'applique pour ce qui est du parcours de formation des formateurs. Une personne en formation ne pourra se voir décerner de reconnaissance que si elle ne termine pas avec succès les 8 premiers modules du parcours de formation des formateurs qui en compte 14.

Le seul module qui est obligatoire à faire dans une séquence donné est le **DPF - 0001 Dossier Personnel de Formation** (le présent module). C'est le premier à faire! C'est lui qui permet à un jeune ou à un adulte d'amorcer son parcours de formation dans le cadre du Programme national de formation de l'Association des Scouts du Canada.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

8. Le parcours de formation en animation pour l'obtention du Badge de bois

Étape 1

DPF – 0001 – Dossier Personnel de Formation (ne compte pas pour un module)

MVT – 0001 Structure et organisation du Mouvement scout

MVT – 0002 Principes fondamentaux du scoutisme

MVT – 0003 Éléments clés et essentiels du programme des jeunes

Étape 2

ANI-0001 / ANI-0002 / ANI-0003 / ANI-0004 / ANI-0005 / ANI-0006 / ANI-0007 / ANI-0008 Pédagogie de la branche (au choix)

ANI - 0009 Stage pratique en animation*

MVT- 0004 Le monde du loisir *

CPC- 0001 Les besoins et les caractéristiques des enfants et des adolescents*

CPC- 0002 Les enfants sont tous pareils dans leurs différences*

ANI- 00010 Créer et intervenir dans un groupe* *

CPC- 0003 Saines habitudes de vie et développement psychomoteur*

ANI- 0011 Les intentions de l'animation*

ANI- 0012 Réaliser et évaluer son animation*

ANI- 0013 Les thématiques*

ANI- 0014 Les rassemblements, les jeux et les chants*

ANI- 0015 Les principes d'une communication efficace*

ANI- 0016 Le travail d'équipe*

GES -0001 Attitude et éthique de l'animateur et du gestionnaire*

GES -0002 La sécurité, la prévention et la gestion des risques*

GES -0003 Les aspects légaux de la fonction d'animateur*

Obtention du Nœud de Gilwell et d'une épinglette DAFA et d'une carte de compétence DAFA si l'examen théorique du DAFA et le stage pratique sont réussis.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

Étape 3

ANI-0017 Pédagogie des techniques

ANI-0018 Méthodes et principes d'animation

ANI-0019 Activités animatives

ANI-0020 Camp et sorties

+ deux modules au choix du district reconnu ou du participant

Obtention du foulard grège (beige)

Étape 4

MVT-0005 Adultes dans le scoutisme

MVT-0006 Animation de réunions et procédures d'assemblée*

+ Trois modules au choix du district reconnu ou du participant

Obtention du brevet terminal en animation nommé Badge de bois de l'OMMS + 2 bâchettes + un brevet de l'ASC + une carte de compétence de l'ASC.

Les modules identifiées avec un « * » sont des modules qui sont associés au **DAFA** (**D**iplôme d'**A**ptitudes aux **F**onctions d'**A**nimateur) qui, s'ils sont donnés par un district agréé, permettent aux apprenants, suite à la réussite de l'examen théorique et au stage pratique, une attestation supplémentaire et une épinglette se portant sur le foulard scout.

Résumé du parcours de formation en animation

Nombre de modules en animation (ANI)	13
Nombre de modules spécifiques au scoutisme (MVT)	6
Nombre de modules spécifiques à la connaissance de la clientèle (CPC)	3
Nombre de modules spécifiques à la gestion (GES)	3
Nombre de modules optionnels	5

Équivalent à environ 100 heures de formation théorique et à un stage pratique variant entre 35 et 40 heures.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

9. Le parcours pour l'obtention du Nœud de Cabestan violet

Étape 1

DPF – 0001 Dossier Personnel de Formation (ne compte pas pour un module)

MVT – 0001 Structure et organisation du Mouvement scout

MVT – 0002 Principes fondamentaux du scoutisme

MVT – 0003 Éléments clés et essentiels du programme des jeunes

Étape 2

MVT-0005 Adulte dans le scoutisme

ANI -0015 Les principes d'une communication efficace

ANI-0016 Le travail d'équipe

GES-0001 Attitude et éthique de l'animateur et du gestionnaire

GES-0004 Pouvoirs, rôles et responsabilités des administrateurs*

+ Un module au choix du district reconnu ou du participant

Obtention du Nœud Cabestan bleu + une (1) attestation (*) si suivi avec un formateur reconnu.

Étape 3

GES-0005 Gestion des ressources adultes

GES-0006 Animation de réunions et procédures d'assemblée*

GES-0007 Structure juridique et règlements généraux*

GES-0008 Planification stratégique*

GES-0009 Gestion des conflits*

GES-0010 Bien s'outiller pour communiquer*

GES-0011 Comment lire les états financiers d'un organisme* *

GES-0012 Planification financière – outils pour la gestion*

+ Un module au choix du district reconnu ou du participant

Obtention du Nœud Cabestan vert + 7 attestations (*) si suivies avec un ou des formateur (s) reconnu (s).



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

Étape 4

GES-0013 Gestion d'un groupe et d'un district scout

GES-0002 La sécurité, la prévention et la gestion des risques

GES-0014 Le financement des organismes à but non lucratif*

GES-0015 Le marketing pour les organismes à but non lucratif*

GES-0016 Le Recrutement et sélection des bénévoles*

GES-0017 Motivation et encadrement des bénévoles*

GES-0018 Stage pratique en gestion

+ Deux modules au choix du district reconnu ou du participant

Obtention du brevet terminal en gestion nommé Nœud de Cabestan violet + brevet et carte de compétence de l'ASC + 4 attestations (ce qui est en rouge) si suivi avec un ou des Formateur(s) reconnu(s).

Les modules identifiés avec un « * » sont des modules qui sont associés au programme du Réseau Québécois des ressources en Formation (RQRF) qui, si donné par un des formateurs reconnus par le Conseil Québécois du loisir, donnent aux apprenants des attestations supplémentaires.

Résumé du parcours de formation en animation

Nombre de modules spécifiques en gestion (GES):	17
Nombre de modules spécifiques au scoutisme (MVT):	4
Nombre de modules spécifiques en animation (ANI):	2
Nombre de modules optionnels	4

Équivalent à environ 100 heures de formation théorique et à un stage pratique variant entre 35 et 40 heures



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

10. Le parcours des formateurs

Étape 1

FOR – 0001 Introduction à la formation des formateurs

FOR – 0002 Élaborer et mettre en œuvre un programme d'activité de formation

FOR – 0003 Organiser une activité de formation

FOR – 0004 Animer une activité de formation

FOR – 0005 Concevoir et rédiger un document de formation

FOR – 0006 Matériel didactique

FOR – 0007 Formules pédagogiques

FOR – 0008 Principe et application de la formation modulaire

Pour les formateurs brevetés (animation et gestion) remise du Nœud de Tisserand + un brevet de formateur adjoint.

Pour les formateurs techniques remise du Nœud de Tisserand + un brevet de formateur technique + une carte de compétence de l'ASC.

Il est à noter pour qu'un formateur technique puisse être en mesure d'assumer totalement sa fonction de formateur spécialisé scout en activité plein-air, il devra aussi suivre, avant ou après l'étape 1 de la formation des formateurs, une formation théorique et pratique en lien avec la discipline plein-air qu'il désire enseigner. La durée, le contenu de la formation et les délais peuvent varier d'une discipline plein-air à une autre. Hormis, le scoutisme d'hiver, le camping d'hiver léger et lourd, le formateur devra aller chercher ces formations théoriques et pratiques chez des fournisseurs spécialisés qui ne sont pas scout.

Étape 2

FOR – 0009 Formation dans le scoutisme : approche générale et organisation

FOR – 0010 Le rôle du formateur breveté

FOR – 0011 Histoire de la formation scoute

FOR – 0012 Évaluation de la formation

FOR – 0013 Gestion de la formation

FOR – 0014 Matériel didactique

Obtention du brevet terminal identifié par un Collier de 4 bûchettes + 1 brevet terminal + une carte de compétence de l'ASC. Le détenteur est donc un formateur breveté.



DPF-0001 Dossier Personnel de Formation

11. Pédagogie

- Entrevue individuelle ou en petit groupe homogène (2 ou 3 adultes) avec un formateur de votre district.
- Mettre l'accent sur la(les) tâche(s) que vous accomplissez ou sur celle(s) que vous vous proposez d'accomplir bientôt.
- Il est préférable de vous faire reconnaître vos acquis avant de définir vos objectifs d'apprentissage et de choisir les modules qui y correspondent; c'est beaucoup plus stimulant, bien qu'ils soient aussi possibles de se faire reconnaître, en tout temps, durant le parcours de formation des équivalences et des reconnaissances d'acquis.
- Questionnez le formateur sans gêne, car son rôle est de vous aider et d'utiliser toutes les ressources à sa disposition pour vous permettre d'atteindre vos objectifs d'apprentissage.

12. Référence

- La politique mondiale des ressources adultes de l'Organisation mondiale du Mouvement scout (OMMS) intitulé « Adulte dans le scoutisme » adopté à la Conférence Mondiale de l'OMMS tenue au Brésil en février 2011